

**Ministry of
Municipal Affairs
and Housing**

Office of the Minister
777 Bay Street, 17th Floor
Toronto ON M7A 2J3
Tel.: 416 585-7000

**Ministère des
Affaires municipales
et du Logement**

Bureau du ministre
777, rue Bay, 17^e étage
Toronto ON M7A 2J3
Tél. : 416 585-7000



23 août 2021

Bruce Killah
Board Chair, Manitoulin-Sudbury DSB
210 Mead Boulevard
Espanola ON P5E 1R9

Dear Bruce Killah:

Re : Allocations de fonds prévues pour 2022-23 pour les programmes provinciaux de logement et de prévention de l'itinérance

J'ai le plaisir de vous écrire aujourd'hui pour vous communiquer des détails importants concernant les allocations de financement prévues pour 2022-23 pour vos programmes de logement et de prévention de l'itinérance.

Comme vous le savez, notre gouvernement comprend l'importance de logements abordables, adéquats et accessibles, qui répondent aux besoins des diverses communautés et populations de l'Ontario.

Dans le cadre de l'investissement de notre gouvernement dans le logement et de la réponse à la pandémie de COVID-19, nous prévoyons d'investir plus de 3 milliards de dollars en 2020-21 et 2021-22, ce qui permettra de maintenir, de réparer et de développer le logement communautaire et de lutter contre l'itinérance dans tout l'Ontario. Cela comprend le Fonds de secours pour les services sociaux (FSSS) de la province qui, à ce jour, a investi plus d'un milliard de dollars pour protéger les populations vulnérables, fournir des services essentiels et créer des solutions de logement à long terme pendant la pandémie de COVID-19. Un financement supplémentaire au titre du FSSS pour 2021-22 a été annoncé le 16 août 2021. Ces fonds s'ajoutent à plusieurs autres investissements que le gouvernement de l'Ontario a faits pour les populations vulnérables.

Nous continuons également à travailler en étroite collaboration avec le gouvernement fédéral pour défendre les besoins des Ontariens et veiller à ce que nos résidents reçoivent leur juste part du financement fédéral. À l'heure actuelle, l'Ontario reçoit ses allocations fédérales pour la Stratégie nationale sur le logement (SNL) en fonction de la population, même si un peu plus de 44 pour cent de la population nationale a des besoins impérieux

en matière de logement. Alors que nous commençons à négocier les modifications à l'entente bilatérale sur la SNL et le deuxième plan d'action de la SNL, nous continuerons à plaider auprès du gouvernement fédéral pour une allocation de fonds basée sur les besoins.

Alors que nous continuons de répondre à la pandémie de COVID 19, nous nous réjouissons de poursuivre notre travail essentiel ensemble pour fournir des options de logement abordables dans nos communautés.

Afin de faciliter la planification, nous avons maintenant le plaisir de vous fournir les **allocations de financement spécifiques prévues pour l'exercice 2022-23.**

Veillez noter que tous les montants de financement indiqués ci-dessous ne servent qu'à des fins de planification et sont sujets à confirmation par le processus annuel de planification budgétaire de la province. Les allocations pour les programmes de la Stratégie nationale sur le logement (SNL) - ICOLC; ILPOML; ACOL - sont sujettes à une entente avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement sur les modifications à l'entente bilatérale de la SNL.

Allocations de financement prévues pour l'exercice 2022-23 - Manitoulin-Sudbury District Services Board

Programme	Montant de l'allocation
Initiative Canada-Ontario de logement communautaire (ICOLC)	347 763\$
Initiative liée aux priorités de l'Ontario en matière de logement (ILPOML)	207 700\$
Allocation Canada-Ontario pour le logement (ACOL)	114 700\$
Initiative de prévention de l'itinérance dans les collectivités (IPIC)*	766 183\$
Service Manager Federal Funding for Social Housing**	624 903\$

Notes :

* Les allocations de financement pour l'IPIC et LPB sont au même niveau que les allocations de 2021-22. Compte tenu de l'examen continu des programmes, les allocations et les lignes directrices des programmes peuvent faire l'objet de modifications.

** Comme précédemment communiqué dans le numéro du 28 octobre 2017 de la Gazette de l'Ontario, cela représente les allocations de planification de l'Entente Canada-Ontario sur le logement social, en valeur totale, converties en exercice. Les paiements seront ajustés et versés conformément à la *Loi de 2011 sur les services de logement*.

Pour plus d'informations sur les programmes énumérés ci-dessus, veuillez consulter l'annexe ci-jointe.

Encore une fois, nous apprécions sincèrement vos efforts pour aider les résidents vulnérables et pour assurer la sécurité des personnes, alors que nous nous remettons de la pandémie de COVID-19. J'ai hâte de poursuivre notre travail vital ensemble pour fournir des options de logement abordables dans nos communautés locales.

Sincèrement,



L'honorable Steve Clark
Ministre des Affaires municipales et du Logement

p.j.

c. Fern Dominelli, Chief Administrative Officer
Liana Bacon, Team Lead, Municipal Services Office

Annexe - Descriptions des programmes

Initiative Canada-Ontario de logement communautaire (ICOLC)

Pour soutenir la *Stratégie de renouvellement du logement communautaire* de l'Ontario, l'ICOLC a été lancée au cours de l'exercice 2019-20. Le financement de l'ICOLC est fourni dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement et représente un réinvestissement du financement fédéral qui a diminué en vertu de l'Entente Canada-Ontario sur le logement social.

L'ICOLC permet aux gestionnaires de services et aux fournisseurs de logements de relever les défis associés aux projets de logements sociaux qui arrivent au terme de leur contrat d'exploitation ou de leur hypothèque. Cette initiative fournit un financement souple pour le soutien à l'accessibilité des logements sociaux, les réparations ou les nouvelles offres.

Initiative liée aux priorités de l'Ontario en matière de logement (ILPOML)

En plus de lancer l'ICOLC dans le cadre de la *Stratégie de renouvellement du logement communautaire*, le ministère a également lancé l'ILPOML au cours de l'exercice 2019-20. L'ILPOML s'inspire de programmes de logement abordable similaires et antérieurs et son financement est assuré par la Stratégie nationale sur le logement.

L'ILPOML offre une grande souplesse pour répondre aux priorités locales dans les domaines de l'offre de logements et de l'accessibilité financière, y compris la construction de nouveaux logements locatifs abordables, la réparation de logements communautaires, l'aide au loyer, les aides aux locataires et l'accession à la propriété abordable.

Allocation Canada-Ontario pour le logement (ACOL)

Lancé en avril 2020, l'ACOL est un programme conjoint fédéral/provincial d'allocation de logement dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement.

L'objectif de l'ACOL est d'accroître l'abordabilité des logements locatifs, en versant un paiement d'allocation de logement transférable en fonction du revenu directement aux ménages admissibles ayant des besoins en matière de logement qui figurent ou sont admissibles à figurer sur une liste d'attente de logement social, et aux ménages ayant des besoins en matière de logement qui vivent dans un logement communautaire. À ce jour, plus de 8300 ménages de l'Ontario ont été approuvés pour une aide dans le cadre de ce programme.

Initiative de prévention de l'itinérance dans les collectivités (IPIC)

L'IPIC est un programme fondé sur les résultats, financé à 100 % par la province, qui vise à prévenir et à mettre fin à l'itinérance en améliorant l'accès à un logement adéquat, convenable et abordable et à des services d'aide aux sans-abri pour les personnes sans abri et celles qui risquent de le devenir. Les gestionnaires de services reçoivent des fonds

et disposent de la souplesse nécessaire pour concevoir des programmes qui répondent à leurs besoins et priorités locaux.

Service Manager Federal Funding for Social Housing (financement fédéral du logement social pour les gestionnaires de services)

Comme le stipule la *Loi de 2011 sur les services de logement*, le ministère est tenu de publier dans la *Gazette de l'Ontario* un avis indiquant le montant annuel du financement fédéral payable à chaque gestionnaire de services. Les allocations annuelles de 2021 à 2032 pour chaque gestionnaire de services ont été publiées dans l'édition du 28 octobre 2017 de la *Gazette de l'Ontario*. Cela a été fait pour faciliter une planification budgétaire efficace jusqu'à la fin des accords d'exploitation de logements sociaux et pour aider les gestionnaires de services à comprendre les implications d'une diminution du financement fédéral à zéro.